

SEANCE DU 28 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt
Le 28 janvier à vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame DUBRAUD Elisabeth, Maire.

Etaient présents : Messieurs DUBRAUD Xavier, LORSUNG Pascal, MOUTARD Michel, MARCHETTI Cyril;
LEVÉQUE Richard; HUGEROT Florent,

Absents excusés : Mme DI FRUSCIA Claudine

Absent : Mr BILLON C

Mr MASURE Bertrand donne procuration à Mr DUBRAUD X

Monsieur Florent HUGEROT a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

Même Séance

Devis SDDEA

Madame le Maire expose que lors de la réunion du 3 octobre 2019 organisée par le SDIS 10, il lui a été remis un tableau à compléter avec les mesures des Points d'Eau Incendie (PEI) de la Commune. Conseil lui a été donné de se rapprocher du SDDEA pour réaliser cette étude.

Madame le Maire présente donc le devis correspondant à sa sollicitation, 11 PEI à 38,00 € l'unité - soit 418,00 € H.T. (501,60 € T.T.C.).

Le Conseil, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

1. Approuve ce devis
2. Demande à Madame le Maire de le signer.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait certifié conforme, ont signé au registre tous les membres présents.

Même Séance

Devis Bornage Géomètre

Madame le Maire expose que dans le but de planter une peupleraie dans La Prée, elle a demandé un devis pour borner les parcelles B681 et 690 du lieu-dit « Le Patis ».géomètre de la Commune

Cette prestation du Cabinet Viard, géomètre de la Commune, s'élève à 2.142,20 € H.T. soit 2.570,64 € T.T.C.

Le Conseil, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

1. Approuve ce devis
2. Demande à Madame le Maire de le signer

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait certifié conforme, ont signé au registre tous les membres présents.

Même Séance

Création d'un syndicat mixte fermé à la carte (SDEA)

Madame le Maire expose que lors de la réunion du 18 septembre 2018, le Comité du Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA) a proposé une modification des statuts du Syndicat et a étendu ses compétences à de nouvelles compétences facultatives en matière de transition énergétique.

Madame le Maire donne lecture de l'arrêté inter préfectoral de projet de périmètre du Syndicat, de la délibération précitée et des nouveaux statuts du SDEA, futur syndicat mixte fermé. Il demande au Conseil municipal de se prononcer, en application de l'article L5211-5 du Code général des collectivités territoriales, d'une part, sur l'arrêté de projet de périmètre, et d'autre part, sur les statuts du futur syndicat mixte fermé à la carte.

Le Conseil, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

1. APPROUVE l'arrêté inter préfectoral de projet de périmètre du SDEA.
2. APPROUVE les nouveaux statuts du futur syndicat mixte fermé adoptés par le Comité du SDEA le 18 septembre 2018.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait certifié conforme, ont signé au registre tous les membres présents.

Même Séance

Composition du bureau pour les élections municipales en date du 15 et 22 mars 2020

Les Conseillers sont invités à établir le tableau des permanences pour les deux tours des élections municipales. Dès qu'il sera complété celui-ci sera consultable au panneau d'affichage.

Même Séance

QUESTIONS DIVERSES

Information projet aérodrome.

Une randonnée moto traversera Polisy le samedi 29 février 2020.

Organisée par Quai des Arts, une soirée folk est prévue en notre salle sociaux-culturelle le vendredi 6 mars 2020.

Les travaux sur chemins sont très en retard par rapport au planning prévu. Des pénalités seront appliquées.

Madame le Maire fait part de plusieurs réclamations suite à l'appel à contribution. Elle a évoqué ces demandes avec plusieurs intervenants (juristes de la Caisse des Dépôts et de la Chambre d'Agriculture de l'Aube) qui ont tous la même lecture : ces demandes sont irrecevables. Elle souhaite cependant se référer à un texte de loi pour étoffer la réponse.

La séance est levée à 22h15.